

Commune de FONTAINE SOUS JOUY**Délibération du Conseil Municipal**

Conseil convoqué le 21/08/2026

Envoyé en préfecture le 08/09/2026

Reçu en préfecture le 08/09/2026

Publié le 11/09/2026

ID : 027-212702542-20260828-D2026_39-DE

Conseil municipal du	28 août 2026	Délibération N°	2026-39	1/1
----------------------	--------------	-----------------	---------	-----

OBJET : Tarification des services périscolaires

Tableau des présences

Conseillers	Présents	Absents	Représentés par
Raphaël NORBLIN	X		
Jacky CAPEL	X		
Lise GOUJON	X		
Jean-Nicolas MASSON		X	Lise GOUJON
Patricia BRAY	X		
Marie-Christine CARAYRE	X		
Isabelle JOSSERAND	X		
Luc LOUVET	X		
Mathieu MARÇAL	X		
Amandine HAMEAU	X		
Arthur BENARD	X		
Alain MIMEAU	X		
Laurence HUZE	X		
Stéphane LABATUT		X	
Éric FREMAUX		X	Luc LOUVET

Membres en exercice 15 Présents 12 Votants 14

Secrétaire de séance : Mathieu MARÇAL

Considérant qu'il convient de délibérer sur les tarifs des services périscolaires apportés par la commune aux élèves de l'école municipale.

Il est proposé au conseil municipal d'appliquer une augmentation de 2 % sur tous les tarifs des services périscolaires, sauf sur l'adhésion et les pénalités de retard, portant ces derniers aux tarifs suivants :

Adhésion	23.00 €		
Accueil du matin	3.09 €	Forfait semaine	9.44 €
Accueil du soir avec goûter	4.23 €	Forfait semaine	13.58 €
Pénalité de retard	10.00 €		
Pause méridienne avec repas	4.82 €		
Pause méridienne sans repas	2.99 €		
Repas adulte	5.98 €		

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré en séance, les mêmes jours, mois et an que dessus.

Le registre dûment signé, Pour extrait conforme

Le maire, Monsieur Raphaël NORBLIN



DEPARTEMENT DE L'EURE – CANTON DE PACY SUR EURE

Téléphone : 02 32 36 71 70 – www.fontainesousjouy.org – mairie@fontainesousjouy.org